



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Université
de Toulouse

Études et débouchés

Sciences du sport



Table des matières

01. Les études à l'Université de Toulouse (UT)	3
01.1 Définition de la discipline	3
01.2 La filière sciences du sport à l'UT	3
01.2.1 Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)	4
01.2.2 Licences professionnelles	4
01.2.3 Licence	5
01.2.4 Masters	6
01.2.5 Diplôme d'Université (DU)	7
01.2.6 Schéma des formations de la licence au master à l'UT	8
02. Les débouchés professionnels en sciences du sport.	9
02.1 Marché de l'emploi.....	11
02.2 Fonctions et métiers	12
02.2.1 Les métiers de l'enseignement et de la recherche	12
02.2.2 Les métiers de l'animation, de l'encadrement, et de la promotion du sport au niveau d'un territoire	13
02.2.3 Les métiers de l'entraînement sportif	15
02.2.4 Les métiers du management, du marketing sportif et de l'événementiel	16
02.2.5 Les métiers autour de la santé, de la forme et de la remise en forme	17
02.2.6 Les métiers de la sûreté, de la sécurité civile, de la défense	19
02.3 Secteurs d'activités en Occitanie	20
02.3.1 La pratique sportive de la population.....	20
02.3.2 Les équipements sportifs	20
02.3.3 Les acteurs de la filière sport en Occitanie	21
02.3.4 La professionnalisation de la filière.....	22
03. Bibliographie / webographie	23
03.1 Bibliographie.....	23
03.2 Webographie	23

01. Les études à l'Université de Toulouse (UT)

01.1 Définition de la discipline

Les " **Sciences du sport** " comprennent un ensemble de disciplines qui vont apporter un point de vue scientifique, pratique et réflexif sur les pratiques des activités physiques.

Cette notion est apparue dans nos sociétés contemporaines où le sport a pris une importance tant du point de vue de la massification que de la diversité de ses pratiques. Des secteurs d'activité comme la santé, les loisirs, le sport de compétition et l'éducation sont impactés par le développement du sport.

01.2 La filière sciences du sport à l'UT



[Découvrir nos formations](#)

- 1 DEUST
- 2 licences professionnelles
- 4 mentions de licences
- 3 mentions de master
- 1 diplôme d'université (DU) - prépa agreg

Contacts

[Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain](#)

Dans les universités, la **filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)**, historiquement créée pour former les enseignants d'Éducation physique et sportive (EPS), s'est peu à peu diversifiée.

Aujourd'hui, l'offre de formation de l'Université de Toulouse couvre l'ensemble des filières classiques des STAPS :

- activités physiques adaptées
- éducation et motricité
- entraînement sportif
- management du sport

Seule exception, la spécialité ergonomie du sport et performance motrice n'est pas représentée.

En formation en STAPS, on va retrouver différentes disciplines scientifiques qui ont la particularité d'être appliquées au sport :

- **des sciences de la vie** qui visent à comprendre et maîtriser le fonctionnement du corps humain dans la filière. Par exemple la physiologie, la biomécanique, l'anatomie...
- **des sciences humaines et sociales** qui visent à comprendre la réalité humaine et les mécanismes sociaux (individuel ou de groupe). Par exemple, la sociologie, la psychologie ou des sciences de l'éducation
- **des matières transversales** utiles dans le cadre professionnel comme l'anglais, la gestion de projet ou l'informatique
- **des activités physiques et sportives (APS)** où l'on étudie les aspects théoriques de chaque activité, des notions de pédagogie pour enseigner ou encadrer, tout autant que la pratique effective des activités

Étudiant et sportif de haut niveau (SHN) et de bon niveau national (BNN)

En 2022 à UT, sur 286 étudiants, sportifs de haut niveau (listés par le ministère de la jeunesse et des sports) et de bon niveau national (statut accordé par l'Université sur dossier), 140 sont inscrits dans la filière STAPS.

Le Département du sport de haut niveau (DSHN) est une structure spécifique, dont le but est d'assurer un suivi individualisé à chaque étudiant lui permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures, dans le cadre d'un projet contractuel organisé.

Département du sport de haut niveau (DSHN)

DSHN - Bâtiment Pôle sport - 1^{er} étage

118, route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 9

Tél. 05 61 55 84 15 / polesport.dshn@utoulouse.fr

01.2.1 Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

Le Diplôme d'études universitaires scientifique et technique est un diplôme national homologué au niveau 5 (bac + 2) ; il accueille des publics au niveau bac ou équivalent. L'objectif du DEUST est de **faciliter l'intégration dans le monde du travail**. Cette formation peut s'effectuer en formation initiale, alternance ou en formation continue.

Le DEUST est validé par 120 crédits ECTS.

- [DEUST Métiers de la forme](#)

L'objectif de ce DEUST est de former des professionnels directement opérationnels, à même de **gérer et exploiter une salle de sport et d'encadrer les activités physiques du pratiquant**.

A l'issue de la formation, les diplômés ont le statut de **professeur de fitness, assistants d'exploitation**, et sont capables de **créer leur propre structure, d'en reprendre une, de devenir salarié d'une entreprise ou bien de monter leur propre micro-entreprise**.

Il peut constituer une possibilité de réorientation pour des étudiants de licence STAPS.

01.2.2 Licences professionnelles

- [LP Métiers de la forme](#)

- parcours [Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien \(CSP-APDE\)](#)

Elle est accessible aux **étudiants STAPS ayant validé une L2 et aux étudiants d'autres domaines à bac plus 2 spécialistes en activités physiques d'entretien**.

Elle forme des étudiants à bac + 3 à exercer un métier en matière de **conseil et de suivi individualisé en activités physiques de développement et d'entretien dans un but de santé, de bien-être**.

Ce professionnel est compétent pour apporter un conseil et assurer un suivi personnalisé à la personne en matière d'activités physiques. Son activité se caractérise par une **approche individualisée et un échange avec la personne** afin de la conseiller en matière d'activités physiques, de lui organiser une prise en charge directe et personnalisée et d'assurer le suivi de son activité en fonction d'objectifs précisés.

- [LP Santé, vieillissement et activités physiques adaptées](#)

- parcours [Santé, vieillissement et activités physiques adaptées \(SVAPA\)](#)

Cette licence professionnelle est une **formation courte, dense et professionnalisante** durant laquelle l'étudiant apprend à **connaître, à évaluer et à améliorer la santé des seniors** à l'aide de programmes d'éducation thérapeutique et d'activités physiques adaptées.

La particularité de la formation consiste à offrir aux étudiants à la fois une **formation théorique solide en gérontologie** (connaître les manifestations normales et pathologiques du vieillissement) et une **formation pratique exigeante** (maîtriser les différents ateliers d'intervention) assurée par des professionnels et combinant les **techniques de l'immersion et de la mise en situation**. La formation intègre un **enseignement certifiant de l'Éducation thérapeutique du patient (ETP)**.

01.2.3 Licence

Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

La licence première année est une année dont les **enseignements sont communs à toutes les mentions STAPS et aux 6 parcours** qu'elles totalisent. Il existe un **tronc commun, avec des enseignements obligatoires et spécifiques**. Ces derniers préfigurent le choix de la mention qui intervient progressivement du semestre 3 jusqu'en L3. Ceci offre des possibilités de réorientation entre mentions.

- **[mention STAPS - Activité physique adaptée et santé](#)**
 - parcours [Intervention en activité physique adaptée et santé \(APAS\)](#)

Cette licence vise principalement le **métier d'enseignant en activité physique adaptée**, dont l'exercice va être différent selon les établissements dans lesquels il s'exerce. Il s'agit d'établissements de santé, des structures prenant en charge des personnes à besoins spécifiques : personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap.

Éducation et motricité

- **[mention STAPS - Éducation et motricité](#)**
 - parcours [Enseignement de l'EPS dans le secondaire \(EM-EEPSS\)](#)

Cette licence vise les métiers de l'enseignement via la poursuite d'études en Master Enseignement et éducation (M2E).

- **[mention STAPS - Entraînement sportif](#)**

3 parcours possibles :

- parcours [Activités aquatiques - maître nageur sauveteur \(ES-AAMNS\)](#)
- parcours [Force, haltérophilie & musculation \(ES-FHM\)](#)
- parcours [Préparation physique et entraînement sportif \(ES-PPES\)](#)

Ces 3 parcours visent les **métiers d'entraîneur et/ou préparateur physique** dans une association sportive, un comité de fédération sportive au niveau départemental voire régional.

Ils permettent d'obtenir une carte professionnelle d'éducateur sportif et d'exercer contre rémunération dans le champ de l'entraînement sportif et des activités compétitives. Ils permettent enfin de passer le concours de la fonction publique d'état : professorat de sport, visant à recruter des cadres techniques sportifs (CTS) ou des conseillers d'animation sportive (CAS).

- **[mention Management du sport](#)**
 - parcours [Ingénierie des produits et services sportifs \(MS-IPSS\)](#)

Cette licence a vocation à **assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et à concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs**. Il est possible d'exercer dans différents secteurs : associatifs sportifs, collectivités territoriales, marchands, socio-culturel, tourisme sportif.

Deux itinéraires possibles :

- **itinéraire Ingénierie des produits et services sportifs (IPSS)** : s'adresse aux étudiants ayant suivi la formation STAPS depuis la 1^{re} année
- **itinéraire Métiers du sport (MDS)** : est destiné aux étudiants titulaires de 120 ECTS dans l'enseignement supérieur, qui candidate sur dossier pour intégrer directement la 3^e année de licence

01.2.4 Masters

- [Master mention STAPS - Activité physique adaptée et santé](#)

- parcours [Activité physique adaptée et santé publique \(APASP\)](#)

Ce master vise à former des professionnels de la **conception et de la gestion de programmes d'activités pour des publics spécifiques à des fins de santé et de bien être**.

Il prépare les étudiants à l'ingénierie de l'activité physique adaptée face aux enjeux de développement du sport et de la santé dans les champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Il s'appuie sur des approches pluridisciplinaires en sciences de la vie, du comportement et sciences sociales et humaines et permet d'acquérir des compétences dans la conception, le pilotage et la coordination de projets en promotion de la santé par l'activité physique.

- [Master mention STAPS - Entraînement et optimisation de la performance sportive](#)

- parcours [Ingénierie du mouvement humain \(IMH\)](#)

Le master EOPS se décline en deux voies de professionnalisation : **une orientée vers l'intervention en structure sportive** comme coordonnateur technique ou accompagnateur scientifique (club sportif, centre de formation, SASP), **une autre débouchant sur la recherche scientifique** (recherche fondamentale ou appliquée, poursuite d'études en doctorat).

- [Master mention STAPS - Management du sport](#)

Ce master prépare les étudiants à une **triple compétence scientifique, managériale et sportive**.

Le master management du sport prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs, dans les secteurs non marchands et marchands, dans une logique partenariale privé-public au service des territoires.

La deuxième année de master propose deux parcours :

- parcours [Gestion des équipements et développement durable des territoires \(GEDDT\)](#)

Formation destinée aux futurs managers d'équipements et concepteurs de projets centrés sur les pratiques sportives, récréatives, culturelles et de loisirs au niveau des territoires.

- parcours [Ingénierie, sécurité, sûreté et défense \(ISSD\)](#) (uniquement en formation continue)

Ce parcours vise à former aux fonctions de **responsable en ingénierie de formation** et de **cadre responsable** dans les domaines de la formation à destination des intervenants en situations hostiles et des institutions qui encadrent ces différentes missions.

01.2.5 Diplôme d'Université (DU)

- Diplôme d'université Sport

- parcours [enseignement préparation à l'agrégation externe d'eps \(PA-EPS\)](#)

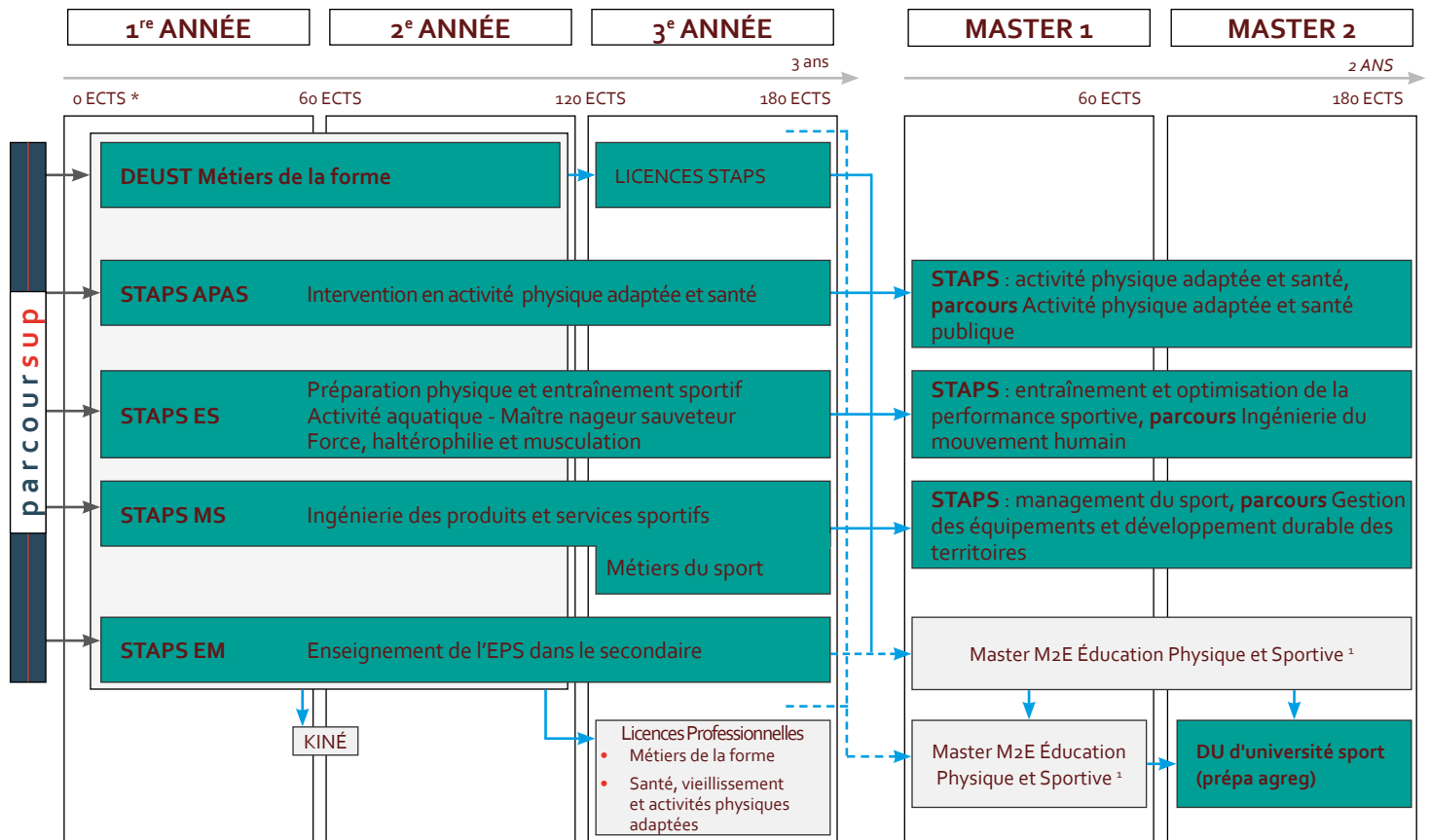
La formation a pour objectif de préparer les étudiants à l'excellence des concours d'enseignants d'EPS de la fonction publique.

Il s'agit de former des professeurs agrégés d'EPS, experts de l'enseignement de cette discipline et capables de l'enseigner dans des contextes variés (collèges, lycées, universités). Ils seront en mesure de saisir les enjeux de l'EPS et experts en apprentissage. Ils seront appelés à assurer des responsabilités dans leur établissement, à coordonner une équipe pédagogique, à être forces de propositions en matière d'innovations dans le domaine éducatif.

La préparation est annuelle. Les contenus sont adossés au programme du concours.



01.2.6 Schéma des formations de la licence au master à l'UT



Accès non sélectif avec capacité d'accueil
 Accès sélectif (concours ou dossier)

1- Master Enseignement et éducation (M2E). Accès de droit pour les lauréats du concours correspondant
 Les parcours du master M2E sont portés par l'[INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées](https://www.inspe.fr/)
 Pour plus d'informations pour devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

* European Credits Transfer System

02. Les débouchés professionnels en sciences du sport

La pratique sportive a connu une croissance sensible au cours des 20 dernières années mais aussi de profondes mutations plus récemment du fait de la crise sanitaire.

La filière sport en France représente 2.6 % du PIB soit 64 milliards d'euros. Elle est en croissance et offre de plus en plus de diversité de pratiques pour répondre aux demandes de la population.

En novembre 2022, le **Ministère des Sports chiffre à 448 000 le nombre d'emplois** du secteur qui se répartissent à 75 % dans 112 000 entreprises, et à 25 % dans 40 000 associations sportives employeuses.

L'INSEE chiffre en mai 2021 à environ 42 000 le nombre d'**associations** employeuses avec un volume de travail salarié de 67 000 emplois dont 70 % sont des emplois à temps partiel.

Le bénévolat dans les associations sportives est quant à lui chiffré à 181 000 équivalents ETP (Emploi à temps plein) et représente la moitié de l'ensemble des heures d'activités.

C'est un secteur dynamique, avec un taux de croissance moyen de l'emploi salarié de 3% par an.

Les **collectivités territoriales** représentent le second financeur du sport en France, après les Ministères de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Le sport est le deuxième poste de dépenses des communes après l'éducation. Elles considèrent la pratique sportive comme un vecteur de cohésion et d'inclusion sociale.

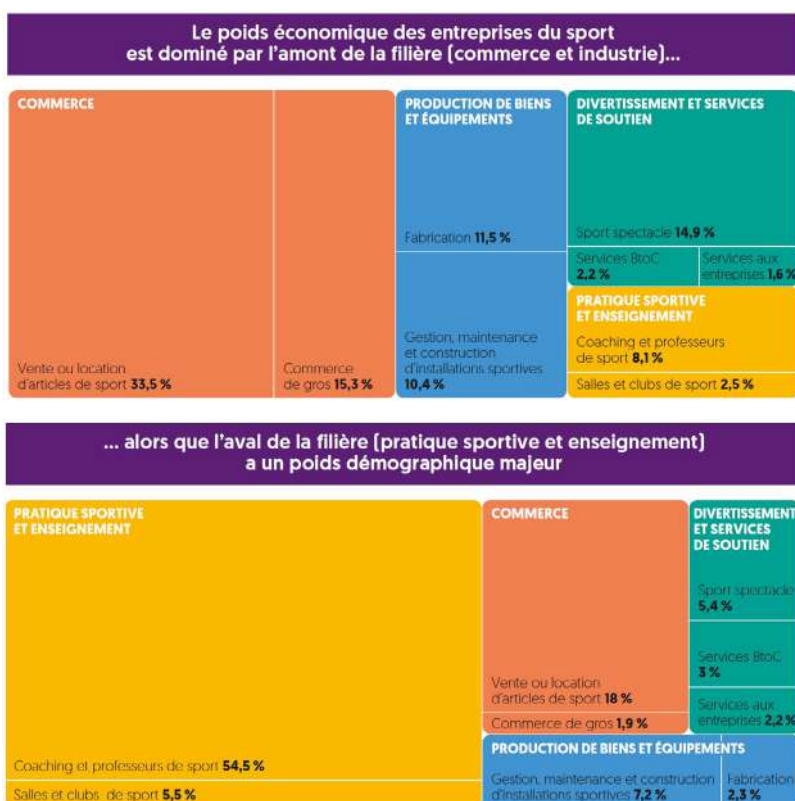
Leur politique sportive est souvent menée en étroite collaboration avec le secteur associatif.

Entre **10 000 et 14 000 entreprises du sport sont créés chaque année**. Elles sont à 60 % le fait des enseignants ou des coachs sportifs.

Le "**volet marchand**" du sport est représenté par la fabrication et la mise à disposition d'équipements, le commerce, la location, le sport spectacle, les services aux entreprises, les salles de sport, le coaching et l'enseignement.

La part très importante du secteur "**non marchand**" représenté par les associations conduit à grandement sous-estimer la place du sport dans l'économie et la société.

60 % des entreprises de la filière sont catégorisées dans des services liés à la pratique sportive



Les métiers de l'encadrement des activités physiques et sportives sont majoritaires et regroupent plus de 50 % du total de l'emploi salarié du secteur. Vient ensuite la direction des structures, la logistique puis le développement des activités. Les métiers de la santé et de la formation, ainsi que d'autres métiers liés aux loisirs ou au bien-être par exemple, complètent cette liste.

L'encadrement sportif, longtemps assuré par des bénévoles, **se professionnalise de plus en plus** pour répondre aux besoins en matière de pédagogie et de sécurité. Le secteur recrute à tous niveaux mais privilégie les candidats ayant suivi une formation adaptée.

Les **diplômes professionnels du ministère chargé des Sports** (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) sont les diplômes qui **mènent traditionnellement aux métiers sportifs. Ils sont aujourd'hui renforcés par des diplômes universitaires** : la licence STAPS ES qui délivre des prérogatives comparables au DEJEPS, le master STAPS EOPS.

Les employeurs sont divers. On y rencontre l'État et les collectivités, les clubs et les fédérations sportives, les associations, les établissements médico-sociaux, mais aussi les salles de remise en forme, les enseignes spécialisées ou les médias.

La fabrication et l'achat de matériel, la construction d'équipements sportifs, l'animation et l'encadrement d'activités sportives, le coaching ainsi que l'organisation d'événements sportifs sont en pleine expansion et génèrent des types d'emplois diversifiés : CDI, multisalariat, temps partiel, contrats saisonniers.

Dans ce contexte, afin de répondre à une professionnalisation du secteur, les acteurs des champs du sport et de l'animation ont développé des nouvelles formes d'emplois et d'organisation du travail en mutualisant les emplois via des associations, des groupements d'employeurs. Ces structures favorisent la création d'emplois et aident les clubs sportifs et les associations sportives à se développer.

Groupement d'employeurs

" Le groupement d'employeurs permet aux entreprises de se regrouper pour employer une main-d'œuvre qu'elles n'auraient pas, seules, les moyens de recruter. Il s'agit d'une des formes d'exercice de la pluriactivité : les salariés du groupement d'employeurs effectuent des périodes de travail auprès de chacune des entreprises adhérentes au groupement.

Dans le but de favoriser le développement de l'emploi sur un territoire, des groupements d'employeurs peuvent être créés entre des personnes physiques ou morales de droit privé et des collectivités territoriales (communes, départements...)"

Plus d'informations : [Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion](#)

02.1 Marché de l'emploi

Le marché de l'emploi des activités sportives et de l'animation est aisément accessible aux jeunes diplômés. Dès l'obtention du DEUST ou de la licence 3, les diplômés peuvent envisager une insertion professionnelle dans les métiers de l'animation ou de l'accompagnement de la pratique sportive.

Pour des postes de responsabilité, de direction, ou pour passer un concours de cadre A de la fonction publique, l'insertion se situe au niveau master 2. À noter que la fonction publique propose aussi des concours au niveau de la licence.

Les municipalités, mais aussi les clubs sportifs, les centres de vacances sont souvent à la recherche de jeunes diplômés sportifs pour encadrer les activités des enfants lors des vacances scolaires ou pendant l'été. Ceci constitue une facilité pour l'intégration sur le marché de l'emploi. Ces " jobs " offrent aux étudiants des expériences professionnelles qu'ils pourront valoriser au moment de leur insertion sur le marché du travail.

Carte professionnelle d'éducateur sportif

- **Elle est délivrée aux titulaires de :**
 - L2 STAPS via la délivrance du diplôme du DEUG
 - Licence STAPS pour les 3 mentions APAS, ES, EM
 - DEUST Métiers de la forme
 - Licences professionnelles, mentions :
 - Métiers de la forme
 - Santé, vieillissement et activités physiques adaptées
- **Elle ouvre droit à :**
 - l'encadrement de certaines activités sportives contre rémunération, dans la mesure où son détenteur a procédé à la déclaration d'exercice professionnel auprès du service des sports de la direction départementale de la cohésion sociale de son département d'exercice.

Plus d'informations : eaps.sports.gouv.fr/



02.2 Fonctions et métiers

02.2.1 Les métiers de l'enseignement et de la recherche

Les Ministères de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche recrutent des étudiants en STAPS pour des postes d'enseignants ou de chercheurs.

Les concours de l'enseignement

Les ministères recrutent des étudiants en STAPS, notamment les professeurs d'éducation physique et sportive (professeur d'EPS), après l'obtention du **Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS)**. Le CAPEPS permet préférentiellement d'enseigner au collège et au lycée, et l'agrégation d'EPS dans les lycées et dans les établissements d'enseignement supérieur.

A partir de la session 2026, le concours externe du Capeps est accessible à bac+3. Le concours à bac+5 continuera d'être organisé sur une période transitoire (sessions 2026 et 2027), afin de permettre aux étudiants en cours de master et de préparation de s'y présenter.

CAPEPS externe	Postes au concours	Inscrits au concours	Admis / présents
Session 2023	670	3 337	24.40 %
Session 2024	684	3 354	24.40 %
Session 2025	670	3 509	22.70 %

Source : [devenir-enseignant.gouv](https://devenir-enseignant.gouv.fr)

Les candidats au professorat d'EPS dans l'enseignement privé (73 postes en 2025) sont recrutés avec le CAFEP (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé). Les conditions d'accès sont les mêmes que pour les concours de l'enseignement public.

Les concours de l'enseignement et de la recherche

Les masters STAPS de l'UT proposent une option recherche en master 2. Ces masters permettent de poursuivre en doctorat pendant 3 ans et de soutenir une thèse. Par la suite, les titulaires du doctorat pourront passer les concours de chercheur, enseignant-chercheur proposés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Le concours de l'agrégation permet également d'envisager une carrière d'enseignant dans l'enseignement supérieur.

Voir aussi [Les concours nationaux d'agrégation \(Source : MESR\)](#)

• Métiers à Bac + 5 et plus

- chercheur
- chargé de recherche
- enseignant-chercheur
- maître de conférence
- ingénieur d'études
- ingénieur de recherche

02.2.2 Les métiers de l'animation, de l'encadrement, et de la promotion du sport au niveau d'un territoire

Au sein d'un territoire, le sport se structure autour d'enjeux éducatifs, économiques, sociaux et éventuellement de santé.

Dans ce domaine, on trouvera principalement des acteurs du **secteur public** : les services de l'État avec le ministère de la Jeunesse et des sports, ainsi que celui des Affaires sociales et de la santé, les collectivités avec la Fonction publique territoriale.

Aux côtés de ces acteurs, interviennent des **sociétés privées de conseils et d'accompagnement** ainsi que de **nombreuses associations**.

Les concours du ministère jeunesse et sports

Ces professionnels, cadres A de la Fonction publique, exercent leurs activités au sein d'une direction départementale ou régionale jeunesse et sports, ou d'une fédération sportive.

Ils ont des missions d'enseignement sportif, d'encadrement du sport, de conseil, d'expertise, de coordination, de contrôle ou d'inspection.

Pour présenter les concours, il est nécessaire d'être titulaire d'une licence ou d'un master.

Les concours qui permettent de devenir professeur de sport relèvent du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports. Ils ne permettent pas de devenir enseignant d'EPS dans les collèges et lycées.

• Métiers à Bac + 3 et plus

- Professeur de sport : Conseiller technique sportif (CTS) / Conseiller d'animation sportive (CAS)
- Inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS)

Les concours de la fonction publique territoriale

Les agents de la filière sportive sont généralement affectés à l'encadrement de groupe dans la pratique d'activités sportives (école, centre de loisirs, piscine...). Les recrutements s'effectuent par le biais de concours mais également en CDD pour les 3 métiers suivants :

- **conseiller territorial des activités physiques et sportives (CTAPS) (catégorie A)** : il est chargé d'assurer la responsabilité de l'ensemble des activités et conçoit les programmes des activités physiques et sportives à partir de la politique définie par la collectivité territoriale
- **éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) (catégorie B)** : il encadre sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif les activités physiques et sportives de la collectivité ou de l'établissement public
- **opérateur territorial des activités physiques et sportives (OTAPS) (catégorie C)** : il est chargé d'assister les responsables de l'organisation des activités physiques et sportives

Les acteurs privés

Aux côtés de l'État et des collectivités qui mettent en œuvre des politiques publiques sportives territoriales, on rencontre des **sociétés privées qui réalisent des missions d'expertise, de conseil et de développement**. Elles accompagnent les organisations publiques ou privées engagées dans des projets ou stratégies de développement du sport et des loisirs ou des programmes d'équipements sportifs.

Les professionnels de ces entreprises peuvent être amenés à exploiter et gérer des équipements sportifs. Ils font aussi de l'accompagnement stratégique, du diagnostic territorial et des études d'opportunité ou de faisabilité de projet.

• Métiers à Bac + 3

- responsable de Maison de quartier
- coordinateur de dispositifs sportifs
- coordinateur de dispositifs sociaux
- agent de développement sportif
- conseiller en développement social, chef de projet social
- chargé de développement d'un club sportif

• Métiers à Bac + 5

- chargé d'analyse et de développement
- directeur d'équipement sportif

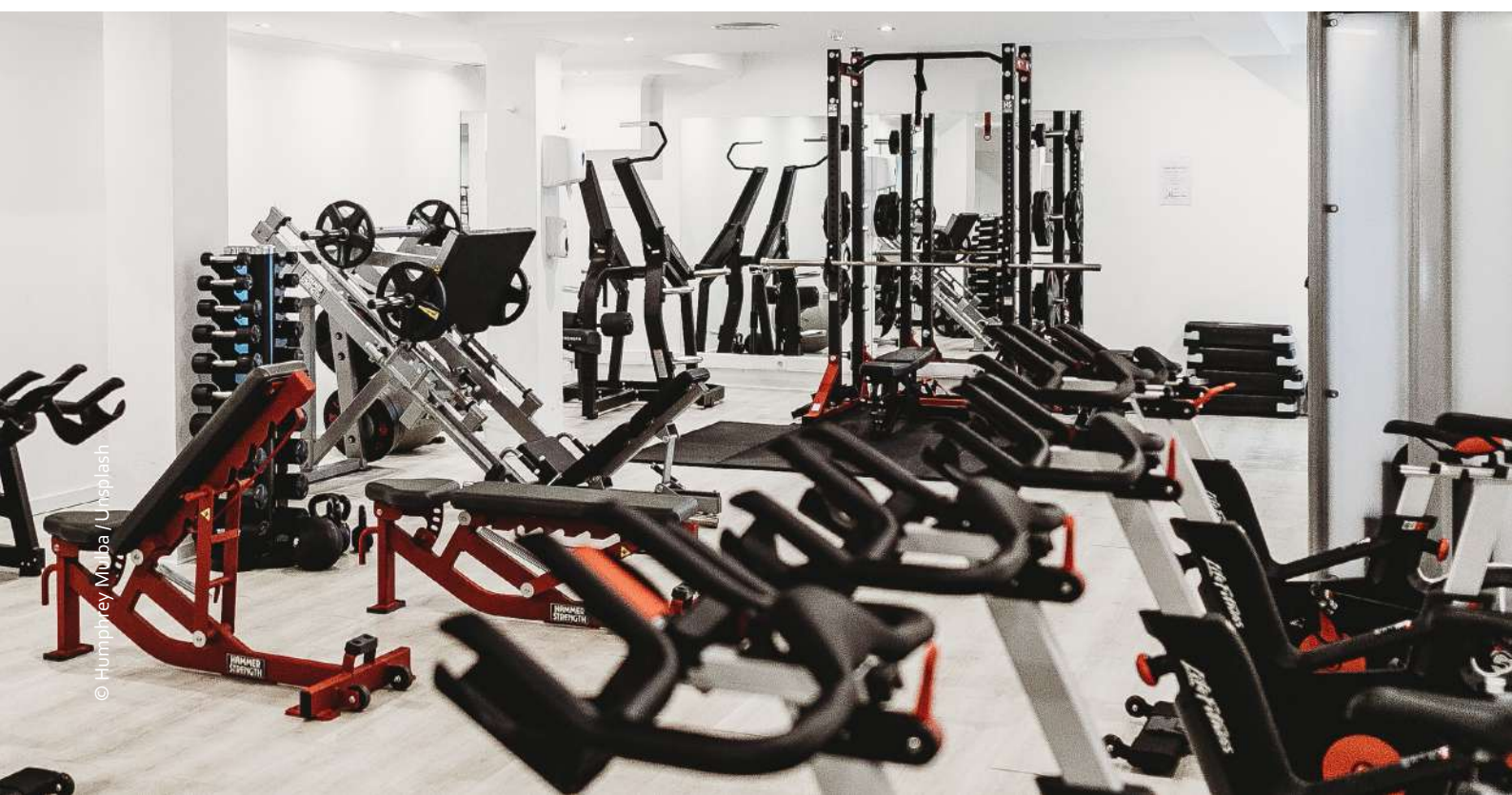
Le secteur associatif

Les professionnels de ce secteur exercent des **fonctions d'animation, d'éducation, d'entraînement et de gestion**. Les structures qui les recrutent sont souvent petites et comptent peu de salariés.

Ce sont des clubs sportifs, des fédérations sportives, des associations d'éducation populaire, de loisirs sportifs, de type clubs de 3^e âge ou de loisirs "sénior"...

• Métiers à Bac + 3 et plus

- dans les associations d'éducation populaire : conseiller d'éducation populaire, chargé de développement d'une association de soutien scolaire...
- dans les clubs sportifs : entraîneur, moniteur, animateur sportif, préparateur physique, gestionnaire d'un club...
- dans des associations de loisirs sportifs : animateur de centre de vacances, directeur de centre de plongée...
- dans des associations de type clubs du 3^e âge : animateur sportif, moniteur...



02.2.3 Les métiers de l'entraînement sportif

Les professionnels de ce domaine exercent des **activités de conception et d'évaluation** de programmes d'entraînement et de préparation physique, de gestion et de management de l'entraînement et de la préparation physique, de prévention et de réentraînement.

Ils sont recrutés par différentes organisations sportives de haut niveau (fédérations, clubs, sociétés à objet sportif, centres de formation de jeunes sportifs, centres de rééducation de sportifs blessés...).

• Métiers à Bac + 3 et plus

- entraîneur sportif
- préparateur physique de sportifs professionnels
- coordonnateur de la préparation physique
- responsable de programme de musculation
- responsable de programmes de remise en condition physique
- expert ou conseiller en évaluation et en préparation physique
- coach personnel
- cadre fédéral
- cadre de centre d'entraînement et de formation

Les **3 parcours proposés dans la mention de licence Entraînement sportif** permettent aux professionnels de se spécialiser. Ils peuvent occuper des postes d'éducateur sportif, entraîneur et préparateur physique dans plusieurs spécialités sportives (athlétisme, basketball, escalade, football, handball, rugby, tennis) ou bien en natation en tant que maître nageur sauveteur. Ils peuvent également être éducateurs sportifs, entraîneurs et préparateurs physiques dans les disciplines de la force, de l'haltérophilie et de la musculation.

Les professionnels de ces domaines peuvent prétendre aux différents **concours de la fonction publique territoriale** (ETAPS, CTAPS), au **concours de la fonction publique d'État** (professorat de sport). Ils peuvent également se former aux différents **brevets d'État** (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) ou aux **diplômes d'entraîneurs fédéraux**.

Lestitulaires de la licence professionnelle "Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien " peuvent exercer en tant que coach personnel.



02.2.4 Les métiers du management, du marketing sportif et de l'événementiel

Ces métiers s'exercent principalement dans le secteur privé lucratif.

Les métiers du management sportif

Les professionnels du management sportif assurent des **fonctions d'encadrement et d'expertise** avec de réelles compétences en gestion, droit et sport.

- **Métiers à Bac + 3 et plus**
 - gestionnaire d'un club ou d'un équipement
 - responsable d'équipement sportif

Les métiers du commerce et du marketing sportif

En France, les entreprises spécialisées dans la fabrication, la distribution d'articles de sport et d'équipements sportifs offrent des **débouchés à des professionnels spécialisés dans le commerce et le marketing**.

- **Métiers à Bac + 3 et plus**
 - directeur de magasin de sport
 - responsable de produit de loisirs sportifs
 - gestionnaire de club
 - responsable du marketing sportif
 - vendeur d'articles de sport
 - conseiller
 - chargé d'affaires / conseiller technico-commercial

Les métiers de l'événementiel sportif

L'emploi se situe au sein **d'entreprises privées, d'associations, de fédérations sportives, ou bien de collectivités**.

Les professionnels issus de la filière STAPS peuvent prendre en charge l'organisation d'événements sportifs, mettre en place le parrainage sportif de l'événement, s'occuper des contrats événementiels...

Que ce soit pour une carrière dans le commerce, le marketing ou l'événementiel sportif, l'étudiant de la filière STAPS, pourra compléter son parcours par d'autres formations plus spécialisées, proposées par d'autres établissements comme les écoles de commerce ou des écoles en communication et journalisme.

- **Métiers à Bac + 3 et plus**
 - responsable d'événement sportif
 - responsable communication / événementiel
 - directeur de la communication pour une marque de sport

Le journaliste sportif

Il n'existe pas de diplôme spécifique de journaliste sportif. Il est conseillé de poursuivre des études supérieures dans une école de journalisme.

Pour accéder à la profession, différents cursus sont appréciés :

- Sportcom, formation conjointe de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) et du CFJ (Centre de formation des journalistes) de Paris
- le diplôme du Centre français de journalisme (CFJ) de l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ)
- l'université de Lille 3 propose une licence professionnelle [Métiers de l'information : Métiers du journalisme et de la presse : parcours Journalisme de sport](#), en partenariat avec l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ)

02.2.5 Les métiers autour de la santé, de la forme et de la remise en forme

Les métiers autour de la santé publique

Les diplômés de la filière STAPS peuvent trouver des débouchés dans le secteur de la santé publique. L'évolution de la réglementation avec la mise en place des Soins de suite et de réadaptation (SRR) dans les secteurs hospitaliers, réseaux de santé, et collectivités conduit à la création de services, d'entreprises et d'associations liés à la promotion de la santé par l'activité physique.

Le sport sur ordonnance (sport-santé) se développe également grâce à la loi du 22 mars 2023. De plus en plus de coaches se forment donc aux problématiques de santé publique pour pouvoir proposer des activités physiques adaptées. La tendance du " sport santé " contribue fortement au développement des pratiques sportives. Celles-ci évoluent tout comme l'encadrement des pratiquants. Ces professionnels encadrent et mettent en place des activités physiques et sportives à destination de publics différents (seniors, personnes en surpoids ou souffrant de maladies métaboliques, personnes en situation de handicap ou de rééducation post-opératoire...).

Leurs activités s'exercent dans une perspective de prévention-santé, de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique. Ils peuvent également exercer des fonctions de cadres, chefs de service, chefs de projet...

Ils peuvent être recrutés par des réseaux de santé, des prestataires de service, des établissements hospitaliers et médico-sociaux (centres de rééducation, cliniques, hôpitaux, maisons de retraite...).

A noter que la fonction publique hospitalière ne propose pas encore de concours spécifique mais qu'une réflexion est en cours.

Les professionnels des métiers autour de la santé et sécurité au travail **mettent en place des formations à la " prévention des risques liés à l'activité physique " dans les entreprises, organisent des séances d'information (mise en place d'ateliers de nutrition, de prévention des addictions, de programmes d'activités physiques adaptées), dans un objectif de réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles.**

Ces professionnels participent à l'amélioration des conditions de travail des salariés. Pour cela, ils s'appuient sur un large réseau d'ergonomes-conseils, de consultants, d'intervenants plus spécialisés comme des kinésithérapeutes, des ostéopathes...

Exercer le métier de kinésithérapeute * sportif, médecin du sport ou diététicien du sport, suppose d'autres formations que STAPS.

* [accès écoles de kiné à partir d'une formation d'UT](#)

• Métiers à Bac + 3

- professeur et éducateur en Activités physiques adaptées (APA)
- entraîneur en Activités physiques et sportives adaptées
- éducateur sportif en centre de soins pour personnes âgées ou handicapées
- instructeur en sport et santé
- instructeur en physiologie clinique de l'exercice

• Métiers à Bac + 5

- cadre et intervenant dans le secteur médical, médico-éducatif et médico-social (directeur de programme de réhabilitation par les activités physiques adaptées, directeur de programme de prévention en santé...)
- coordonnateur de programme d'intégration par l'APA, la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le réentraînement
- cadre formateur en APA et santé

Les métiers de la remise en forme et du bien-être

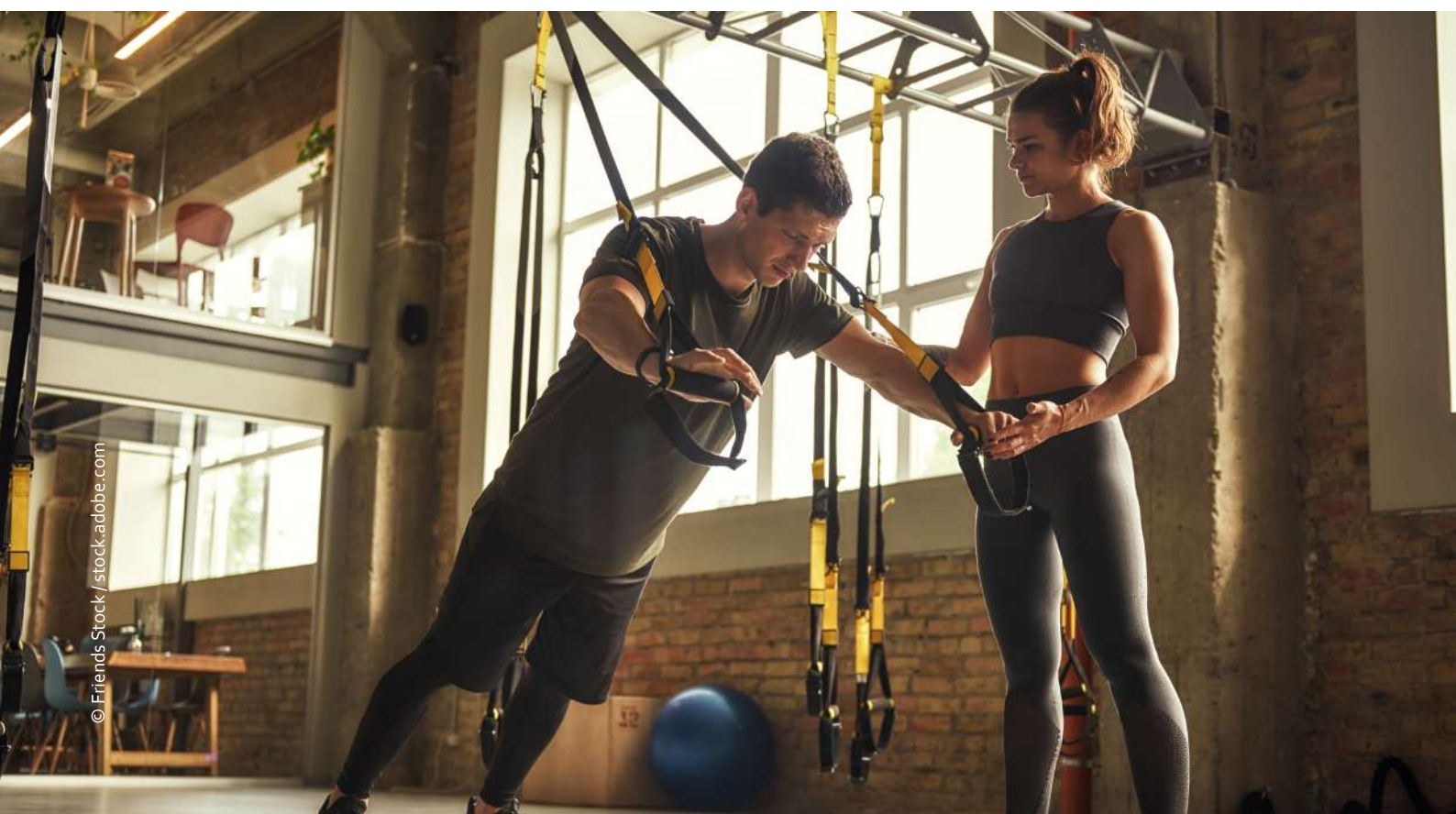
Les diplômés de la filière STAPS peuvent viser une insertion professionnelle dans les métiers de la forme, de l'entretien et du bien-être.

Ces professionnels **enseignent, mais aussi encadrent et conseillent un public dans la pratique d'une activité physique de remise en forme, de relaxation et de bien-être** (fitness, musculation, cardio-training).

Ils exercent leur activité autant dans le **secteur public** (services des sports et de l'animation des collectivités locales), que dans le **secteur privé** (clubs sportifs, clubs de remise en forme, salles de sport, clubs de vacances, centres de soins, centres de thalassothérapie,...) et **privé non marchand** (associations sportives, associations d'entreprises).

• Métiers à Bac + 2 / 3

- professeur de fitness
- technicien des activités de mise en forme (intervenant fitness)
- conseiller sportif en salle de remise en forme
- assistant d'exploitation (gestionnaire, coordinateur, manager)
- coach sportif en salle ou à domicile



02.2.6 Les métiers de la sûreté, de la sécurité civile, de la défense

Secteur public (État et collectivités territoriales), du secteur privé ou du monde associatif

Les professionnels issus de la filière STAPS peuvent être recrutés au sein de l'administration pénitentiaire, des douanes, de la gendarmerie nationale, de la police, du renseignement, des secours et assistance à la personne, donc des services à la collectivité. Ils peuvent prétendre à exercer des emplois de responsabilité, de conception ou de direction dans les PME/PMI, les états-majors, les grandes entreprises privées ou des organismes internationaux.

• Métiers à Bac + 5

- cadre responsable dans les domaines de la formation à destination des intervenants en situations hostiles et des institutions qui encadrent ces différentes missions
- responsable en ingénierie de formation

Les ministères de l'Intérieur et de la Défense

Ces ministères proposent des concours qui intéressent les diplômés de la filière STAPS. Point commun, la sollicitation physique des " organismes " qui fait que le profil STAPS intéresse ces recruteurs. La validation de la licence et du master STAPS permet de passer les concours d'officier et de sous-officier.

Au ministère de l'Intérieur, on note les concours de la Gendarmerie et de la Police nationale, ainsi que ceux de la Sécurité civile (sapeur-pompier, sauveteur).

Au ministère de la Défense, on note les concours suivants :

- moniteur d'entraînement physique militaire et sportif (Armée de l'Air)
- officier et moniteur EPMS (Armée de Terre)
- officier (Marine nationale)

Le master " Ingénierie sécurité sûreté défense " permet également à ces professionnels d'évoluer au cours de leur carrière vers des fonctions d'encadrement, de management ou de direction.



02.3 Secteurs d'activités en Occitanie

Le sport, c'est à la fois des **activités physiques pour tous, le haut niveau, et des événements** qui participent au rayonnement, à l'attractivité de la région Occitanie. Ce sont aussi de nombreux équipements et espaces, supports de la diversité des activités ; le tout en coordination avec les politiques territoriales du sport.

02.3.1 La pratique sportive de la population

Si l'Occitanie se situe au **8^e rang national en termes de pratique sportive en volume de sportifs**, cette pratique demeure plus ancrée dans le quotidien de la population puisque la régularité est supérieure de 2,5 point à celle de la moyenne nationale.

- Les **jeunes occitans pratiquent davantage que les jeunes français** (+ 7 points et seulement 7% de non-sportifs sur la tranche des 15-24 ans), mais la tendance s'inverse avec l'avancée en âge (- 5 points pour les seniors).
- **Un tiers des sportifs occitans s'exerce en milieu naturel, un tiers est utilisateur des équipements sportifs et 23% s'entraînent à domicile** ce qui distingue l'Occitanie de 5 points par rapport au territoire français.
- La **pratique licenciée est le fait principal des jeunes** avec un décrochage à l'adolescence moins rapide qu'à l'échelle nationale ; elle est de **21% en Occitanie**, soit 2 points de plus qu'au niveau national.
- Avec **2 373 licences pour 10 000 habitants**, la région Occitanie se place au **6^e rang** des régions françaises.
- Soit **77 fédérations pour 790 000 licences unisports**.

02.3.2 Les équipements sportifs

Selon les chiffres clés du sport 2020 délivrés par l'INJEP, la pratique sportive s'effectue **majoritairement en plein air et en milieu naturel** dans 36% des cas.

- L'Occitanie dispose de **35 657 équipements sportifs** dont 28 518 hors sport de nature, soit de 60,6 équipements pour 10 000 habitants et 48,5 sans les équipements de nature, ce qui en fait la 2^{ème} région de France la mieux dotée par rapport à sa population, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Marqué par sa façade littorale et des zones montagneuses**, l'Occitanie dénombre 7 139 équipements dans les espaces et sites de pleine nature, soit un **taux d'équipements sportifs de pleine nature pour 10 000 habitants presque 2 fois supérieur à la moyenne nationale**.



02.3.3 Les acteurs de la filière sport en Occitanie

La filière du sport intègre un grand nombre d'opérateurs. Sans être exhaustif, 3 principaux groupes d'opérateurs sont identifiés :

- les **clubs et les Fédérations**
- les **collectivités territoriales et l'Etat** qui contribuent à produire de l'offre sportive et enfin
- les **opérateurs marchands du sport**, dont le poids ne cesse d'augmenter ces dernières années

Chacun de ces groupes d'acteurs opère, au sein de la filière du sport, dans différents champs d'intervention, en collaboration plus ou moins forte avec les autres acteurs du territoire.

Avec près de 14 800 clubs recensés en 2018 (hors associations sportives scolaires), l'Occitanie compte un taux de clubs pour 10 000 habitants relativement identique à la moyenne nationale (0,20 contre 0,21).

Au niveau régional, on dénombre en 2020 (dernier chiffre disponible) **1 516 sportifs de haut niveau**. Ce chiffre en augmentation sur les 10 dernières années est un marqueur fort en raison de la richesse des réseaux dédiés au haut niveau et des centres de formation

Le secteur public, acteur incontournable de la filière sportive

Le sport est une compétence partagée entre l'État et les collectivités locales. Il s'intègre par voie de conséquence à différents domaines des politiques publiques : équipements, aménagement du territoire, santé, lutte contre les discriminations, jeunesse... .

L'évolution de la dépense publique sportive met en évidence l'intervention croissante des acteurs publics à plusieurs niveaux :

- **par le soutien à la pratique sportive fédérale via les subventions** versées aux clubs, les collectivités territoriales (Région, département et communes) et l'Etat
- **par le déploiement d'animations sportives :**
 - la mise en place de dispositifs auprès de publics spécifiques
 - l'organisation d'événements (fête du sport, manifestations grand public, animations des espaces urbains...) qui favorisent la promotion des activités physiques et sportives
 - l'aménagement des territoires afin de faciliter et renforcer les modes actifs et la pratique sportive (politiques cyclables, parcours santé...)
- **par la promotion et la structuration de l'offre sport santé à l'échelle d'un territoire :**
 - le dispositif " Bougez sur ordonnance " ; 24 structures ressources
 - la labellisation de 13 " Maisons Sport santé " en 2021
 - le déploiement des dispositifs " sport santé "



La filière marchande

Comme au niveau national, l'Occitanie voit les statuts se transformer, avec **3 769 micro-entrepreneurs économiquement actifs, en hausse de 28%** sur les 3 dernières années, recensés pour la filière du sport. Les emplois non-salariés sont composés à **70% par les professionnels de " l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisir "**.

Une filière partagée entre concentration et atomisation des acteurs

En 2018, la filière sportive est surtout portée par le « noyau dur » qui concentre près de 85% des établissements (employeurs et non employeurs) et 71% des emplois. En « amont » de la filière, le « commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé » regroupe la majorité des structures avec 1 337 établissements et 4 878 emplois (1 salarié sur 4 des emplois totaux générés par la filière).

	Etablissements (employeurs et non salariés) - 2018	Etablissements 2015	Evolution 2015-2018	Emplois salariés 2018	Emplois salariés 2015	Evolution 2015-2018
Fabrication d'articles de sport	56	62	↓	96	78	↑
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	1 337	1 262	↑	4 878	4 296	↑
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	414	392	↑	369	387	↓
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	16	23	↓	18	21	↓
Construction de bateaux de plaisance	32	44	↓	456	322	↑
Ensemble des activités en amont du sport	1 855	1 783	+4%	5 817	5 104	+14%
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	5 405	5 341	↑	1 187	1 124	↑
Gestion d'installations sportives	256	366	↓	1 491	1 277	↑
Activités de clubs de sports	2 907	3 413	↓	8 944	6 232	↑
Activités des centres de culture physique	493	323	↑	956	562	↑
Téléphériques et remontées mécaniques	28	34	↓	1 309	1 762	↓
autres activités liées au sport	1 143	1 315	↓	887	568	↑
Ensemble des activités « noyau dur »	10 232	10 792	- 5%	14 774	11 525	+28%
Total	12 087	12 575	-4%	20 591	14 429	+24%

Source : fichier CLAP/FLORES, INSEE 2015 et 2018

Bien que le nombre d'établissements enregistrés entre 2015 et 2018 soit en baisse de 4%, le nombre d'emplois générés par la filière sportive évolue fortement sur la période (24%), témoignant à la fois du dynamisme du secteur mais également d'un phénomène de concentration des acteurs de la filière (clubs de sports notamment). Au vu de la hausse observée du nombre de salariés, les facteurs d'évolution méritent d'être questionnés. Ce sont les établissements de « clubs de sport » mais également les « téléphériques et remontées mécaniques » qui voient leur nombre diminuer entre 2015 et 2018 à l'inverse des « commerce de détail d'articles de sport » ou les « centres de culture physique ».

02.3.4 La professionnalisation de la filière

Avec **3 147 diplômes délivrés en 2019** la région Occitanie représente **10,6%** des diplômes en lien avec les métiers du sport délivré en France Métropolitaine faisant ainsi partie des territoires français formant le plus et prouvant **le maintien de l'attractivité de l'emploi envers le secteur sportif**. La typologie de cette offre est similaire aux tendances françaises avec une forte représentation des **BPJEPS** et de la **filière STAPS** qui constituent **84%** des diplômes délivrés.

La filière sportive évolue et s'agrandit avec le **déploiement de l'offre numérique et l'émergence de nouvelles activités**, avec l'apparition de nouveaux acteurs tels que les **SporTech** (équipements connectés ou les applications dans le champ du sport) ou le **e-sport** (la pratique des sports électroniques comme les jeux vidéo en ligne).

L'ensemble de ces acteurs contribue à renforcer le poids économique de la filière, son niveau de professionnalisation et à générer des emplois durables.

03. Bibliographie / webographie

03.1 Bibliographie

- [Baromètre national des pratiques sportives 2022](#) / INJEP Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, mars 2023. - 75 p.
- [La filière sport : les challenges d'une championne](#) / BPCE L'observatoire, janvier 2023.
- *Les conseillers territoriaux des activités physiques et sportives* / La Gazette des communes des départements et des régions N°5/2651, 2023, 4 p.
- *Je deviens coach sportif* / Foucher, 2022, 189 p.
- *J'aime le sport* / l'Étudiant, 2022, 205 p.
- *Ce que change la loi "sport" du 2 mars 2022 pour les collectivités locales* / La Gazette des communes des départements et des régions N°17/2613, 02/05/2022, pp. 48-49.
- *Sport. Ça joue en Occitanie !* / Entreprises Occitanie N°395, mars 2022, pp. 20-32.
- *Diagnostic territorial du sport en Occitanie* / Préfet de région Occitanie, Septembre 2021.
- *Les métiers du sport* / ONISEP Lognes, 2021, 96 p. (Parcours 196).
- *Faire du sport son métier* / Studyrama, 2021, 58 p.
- [La filière sport retient son souffle](#) / BPCE L'observatoire, février 2021, 39 p., groupebpce.com/etudes-economiques/carnets-eco-sport-2021.

03.2 Webographie

- AFDAS - OPCO de la branche Sport, <https://www.afdas.com/>
- ANESTAPS Association Nationale des Étudiants en STAPS - Les Études dans le champ du sport, <https://anestaps.org/etudes-2/>
- Campus 2023 / Rugby World Cup 2023, <https://campus2023.fr/>
- Cartographie des métiers de la branche sport, <https://www.cosmos-sports.fr/actualites/cartographie-metiers-branche-sport-comment-sont-ils-amenes-a-evoluer-5342>
- C3D STAPS - fédérer, innover, accompagner / C3D - Conférence des Directeurs et Doyens de structures STAPS, <https://c3d-staps.fr/>
- Découvrir les métiers / Ministère des Sports, <https://www.sports.gouv.fr/decouvrir-les-metiers-724>
- L'annuaire du sport Business / Sport stratégie, <https://www.sportstrategies.com/annuaire/>
- L'emploi du Sport.org - Offres d'emploi, <https://www.lemploiusport.org/fr/offres-d-emploi>
- Offres d'emploi / Sport carrière, <https://www.sportcarriere.com/>
- Sport onisep / Onisep, <https://sport.onisep.fr/>

[Sources consultées le 20/02/2024]

Venez au SCUIO-IP pour approfondir vos recherches sur les métiers et leurs débouchés

Vous aurez à votre disposition :

- un fonds documentaire spécialisé (livres, revues, dossiers...)
- des bases de données numériques
- des documentalistes pour vous accompagner

[Consulter le fonds documentaire du SCUIO-IP](#)

Prendre RDV avec les documentalistes

scuio.documentation@utoulouse.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

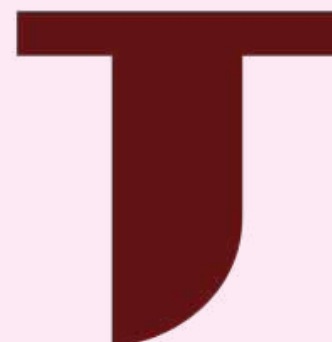
Université
de Toulouse

Besoins de conseils sur
votre projet de formation
ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service commun
universitaire d'information,
d'orientation et d'Insertion
professionnelle

Bât. E4 - 272 allée Théodore
Despeyrous - 31062 Toulouse
cedex 9

[https://www.univ-tlse3.fr/
la-formation/contactez-le-
scuio-ip-de-l-ut3](https://www.univ-tlse3.fr/la-formation/contactez-le-scuio-ip-de-l-ut3)



Université
de Toulouse